Image not found or type unknown

Procédure devant le juge de proximité

Par **mct**, le **05/04/2017** à **12:42**

Bonjour,
Mon affaire vient d'être radié auprès du tribunal de proximité pour non présentation du demandeur à 4 reprises
Est ce que le défendeur (moi) peut demander la remise au rôle de son affaire. Je pense que le demandeur s'est rendu compte de son erreur et son attitude lui permet de mettre fin à la procédure à moindre frais pour lui. ?
MERCI pour vos réponses
MCT

Par **toto attaque**, le **06/04/2017** à **22:06**

Est-ce que l'affaire n'aurais pas due être jugée en l'absence du demandeur ? (de la même manière qu'elle peut l'être en l'absence du défendeur).

Avez-vous rendu des conclusions en réponse à votre adversaire ?
Qu'a dit le juge lors de l'audience, je ne comprends pas.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés